

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désignés par l'employeur : prévention des RPS

Prévention Santé Sécurité Env.



30/07/2026

Contenu de la formation

1 / Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux

- Le cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile
- Les définitions (stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes)
- Les conséquences sur la santé
- Les sources
- Les facteurs de risques individuels
- Les facteurs de risques dans le travail
- Quelques données statistiques

2 / Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Moyens d'action et de prévention
- L'articulation avec les CSE
- Moyen de référent

3 / Rôle des acteurs de l'entreprise

Les relations des différents acteurs (Employeurs, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues...)

- Comment agir
- Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement,
- Les grandes règles de la communication
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace
- Les outils non verbaux : le contrôle de soi
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact
- Faire face à un signalement/les étapes
- L'accueil
- L'analyse
- L'enquête
- L'alerte/l'information des parties
- Les actions possibles

Prérequis de la formation

Aucun prérequis

Les objectifs

Être capable de :

- Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes dans le domaine des risques professionnels.

CENTRES DE FORMATION

Désertines, Thiers, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Accompagner, informer et orienter les salariés concernés.
- Acquérir la bonne posture
- Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention

Durée de la formation

1 jour soit 7h

Contact

Centre de Clermont :
7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 69 41 11

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Centre de Thiers :
ZA de Matussière, 28 rue du Forez 63300 Thiers
04 73 51 04 03

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Formation et mise en situation, cas pratique

Modalité d'évaluation

Outils d'évaluation pour attestation des acquis

Modalités d'accès

Entrée / sortie permanente. Prendre contact avec le centre pour l'inscription. Accès sous 1 mois variable selon les disponibilités et sous réserve du nombre de place.

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Tarifs

410€ HT par personne